



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 76283

### Texte de la question

M. Philippe Vitel appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Une étude a été confiée à M. Christian Gall, inspecteur général des affaires sociales, concernant l'attribution éventuelle de la « campagne double » aux anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés. Le rapport final vient d'être remis au ministre qui a saisi le conseil d'État afin de valider les orientations proposées au plan juridique. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quand le Gouvernement compte rendre public ce rapport et annoncer les mesures qu'il entend prendre à la suite.

### Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription :** Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76283

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2005, page 9847

**Réponse publiée le :** 20 décembre 2005, page 11765